

Coiffeurs & Coiffeuses

L'exercice de votre métier vous expose à des risques

Agissez pour votre sécurité et votre santé

LA PRÉVENTION

// un objectif commun pour vous
et votre employeur



Association d'assurance accident • Chambre des Métiers • Inspection du Travail et des Mines
Ministère de la Santé • Service de Santé au Travail Multisectoriel



Sommaire

Produits de coiffure P. 3

Comment se protéger ?

Comment se laver correctement les mains P. 4

Hygiène P. 5

Comment se protéger ?

► Hygiène personnelle

► Hygiène au salon

Postures, gestuelle et manutention P. 6

Comment se protéger ?

Votre matériel personnel P. 7

Environnement de travail P. 9

Comment se protéger ?

Relations sociales P. 10

Quelle attitude adopter ?

Accidents du travail P. 11

Comment se protéger ?

► Pour éviter les chutes

► Pour éviter le risque de coupure

► Pour éviter le risque d'incendie

► Pour éviter les risques électriques

Produits de coiffure

Le contact répété avec l'eau et les produits cosmétiques peut aggraver votre peau et être nocif pour votre santé, par exemple :

- au niveau de la peau : sécheresse, crevasses, eczéma,
- au niveau des yeux : irritation, conjonctivite,
- au niveau respiratoire : rhinite allergique, asthme.



Les produits cosmétiques présentent plus de risques pour vous que pour le client car vous les manipulez quotidiennement et en quantité plus importante.

COMMENT SE PROTÉGER ?

- Lavez-vous correctement les mains ([voir page 4](#)).
- Portez des gants lors du lavage des cheveux et de l'utilisation de produits cosmétiques.
- Aérez régulièrement le salon. Si des aspirations sont présentes, utilisez-les lors de la préparation des produits.
- Utilisez et diluez correctement les produits cosmétiques.
- Prenez vos pauses en dehors du local technique.



Vous pouvez vous informer sur la composition des produits via les applications : INCI Beauty, QuelCosmetic, Yuka, etc.

COMMENT SE LAVER CORRECTEMENT LES MAINS ?



- Enlevez vos bijoux.
- Lavez-vous les mains pendant 30 secondes au savon liquide et non au shampoing.
- Rincez abondamment.
- Séchez-vous les mains avec une serviette propre et sèche ou du papier à usage unique en les tamponnant et non en les frottant.
- Utilisez une crème hydratante ou « barrière » qui protège contre l'eau et les détergents.



Hygiène



Le contact avec la peau, les cheveux et plus rarement le sang de vos clients (lors de coupures) peut être une source de contamination par des agents biologiques (bactéries, poux, teigne, gale, hépatites B et C, HIV, etc.) engendrant des maladies. Ces contaminations peuvent se faire par contact direct entre vous et votre client ou via le matériel utilisé.

COMMENT SE PROTÉGER ?

Hygiène personnelle

- Ayez des ongles courts, naturels et non vernis.
- Enlevez vos bijoux.
- Lavez-vous les mains régulièrement et correctement ([voir page 4](#)).

Hygiène au salon

- Nettoyez et désinfectez efficacement le matériel utilisé après chaque client.
- Éliminez le matériel à usage unique dans un container prévu à cet effet.
- Nettoyez les tablettes et le bac à shampoing, balayez le salon entre chaque client.
- Évitez de prendre en charge un client atteint d'infection parasitaire ou bactérienne.



Informez-vous et suivez les procédures en cas d'accident d'exposition au sang.

D'autres contaminations sont possibles indépendamment de votre activité de travail, via des virus tels que la grippe, le coronavirus, H1N1, etc. Pour ces cas particuliers, votre employeur s'informera auprès des instances officielles (Gouvernement, Service de Santé au Travail Multisectoriel) afin de mettre en place des mesures de prévention. Veillez à suivre scrupuleusement ces recommandations.

" Postures, gestuelle et manutention



Au cours de vos activités, vous adoptez des postures contraignantes, vous effectuez des gestes répétitifs et vous pouvez être amené à porter des charges.

Cela peut être à l'origine ou aggraver :

- des gênes, douleurs, une perte de force (maladresse) et/ou une diminution de la mobilité qui peuvent évoluer vers des maladies appelées TMS (Troubles MusculoSquelettiques),
- des troubles veineux : varices, jambes lourdes.

COMMENT SE PROTEGER ?

- Alternez les positions de travail debout / assis régulièrement au cours de votre journée.
- **Ajustez les hauteurs (siège client, tabouret, etc.) pour maintenir votre dos droit et garder vos mains en dessous du niveau des épaules.** La position ainsi adoptée permettra de réduire les contraintes sur votre corps.
- Placez le matériel utilisé régulièrement à portée de main pour éviter les torsions du tronc.
- Portez des vêtements confortables, pas trop serrés et des chaussures à talons bas (< 3 cm). Les bas de contention sont recommandés.



Apprenez et approfondissez les gestes et postures de protection ainsi que les bons réflexes en manutention en participant à une formation spécifique sur la gestuelle de prévention des TMS.

VOTRE MATÉRIEL PERSONNEL

- Optez pour du matériel sans nickel ou avec des manches en plastique afin d'éviter les allergies.
- Choisissez des ciseaux adaptés à la taille et à votre main dominante.
- Aiguissez régulièrement vos ciseaux pour exercer moins de force avec votre main.



“ Environnement de travail

Un environnement chaud ou froid, le bruit, un mauvais éclairage sont des facteurs qui peuvent générer une situation d'inconfort au travail.

COMMENT SE PROTEGER ?

- Assurez une bonne ventilation du salon (en ouvrant les fenêtres par exemple).
- Si une climatisation/ventilation est présente, réglez-la pour obtenir une température confortable et stable sans courant d'air.
- Buvez régulièrement de l'eau tempérée en cas de forte chaleur.
- Adaptez l'éclairage à l'activité (pour les colorations par exemple) et à vos besoins.
- Limitez le bruit autant que possible. Atténuez le volume de la musique d'ambiance et de la sonnerie du téléphone.



" Relations sociales

Le contact humain fait partie intégrante de votre métier. Les confidences et les exigences des clients, la charge de travail importante à certaines périodes de l'année, les relations entre collègues peuvent parfois amener à une fatigue émotionnelle et/ou à des tensions.



QUELLE ATTITUDE ADOPTER ?

- Accordez votre attention au client tout en gardant le recul nécessaire pour ne pas absorber toutes ses émotions.
- Echangez avec votre employeur et vos collègues, exprimez vos besoins et vos difficultés : un bon dialogue est la base du bien-être au travail.
- Profitez des pauses pour vous détendre.



" Accidents du travail

L'exercice de votre travail vous expose de manière accrue aux chutes, coupures et risques électriques.

COMMENT SE PROTÉGER ?

Pour éviter les chutes

- Balayez les cheveux entre chaque client.
- Portez des chaussures fermées à semelle antidérapante.
- Désencombrez les zones de circulation.

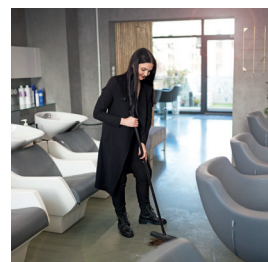


Pour éviter le risque de coupure

- Changez les lames de façon sécurisée (sans risque d'être bousculé, avec des gants).

Pour éviter le risque d'incendie

- Nettoyez et remplacez régulièrement les filtres dans les sèche-cheveux.



Pour éviter les risques électriques

- Gardez les appareils électriques à distance de l'eau, ne les touchez jamais avec des mains mouillées et débranchez-les avant de les nettoyer.



Pour être mieux protégé en cas de coupure, faites-vous vacciner contre l'hépatite B et le tétanos.

**Respectez les consignes de votre employeur et n'hésitez pas à aborder avec lui
les questions de sécurité et de santé au travail.
En cas de problème de santé lié à votre métier, parlez-en à votre médecin du travail.**

**Pour en savoir plus sur les risques de votre métier et comment vous protéger, consultez
le guide détaillé « Agissons pour la sécurité et la santé en coiffure » disponible sur
www.stm.lu**

Pour toute question ou renseignement complémentaire
SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL MULTISECTORIEL
32, rue Glesener – L-1630 LUXEMBOURG
Tél. : 40 09 42-1000 – Fax : 40 09 42-512
www.stm.lu

Association d'assurance accident



**Chambre des Métiers
Luxembourg**



**Inspection du Travail
et des Mines**



**Ministère de la Santé
Luxembourg**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

**Service de Santé
au Travail Multisectoriel**



Avec la collaboration de



L'Europe à la portée de votre entreprise

